

Edito

Afin de faire face au défi du changement climatique, la France souhaite poursuivre le développement de l'éolien terrestre avec pour objectif de porter sa puissance à 24,1 GW en 2023 dans sa Programmation Pluriannuelle de l'Energie de 2019 - 2023.

Plus spécifiquement en Nouvelle-Aquitaine, l'objectif est d'atteindre 3000 MW d'installations éoliennes terrestres d'ici 2023. Au 31 mars 2021 seuls 1 165 MW étaient installés. Développeurs en énergies renouvelables, passionnés d'environnement, nous avons imaginé le projet éolien de Saint-Pierre-la-Noue afin de participer à l'atteinte de ces objectifs !

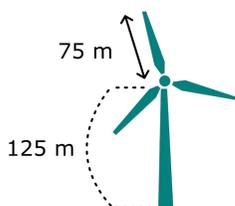
Initié en 2014, ce projet a évolué au fil des concertations et de l'analyse des spécificités locales.

Tout d'abord envisagé à 8 éoliennes, il se compose aujourd'hui de 6 éoliennes. La concertation avec la municipalité et les études nous ont permis de définir un projet cohérent avec son environnement récepteur.

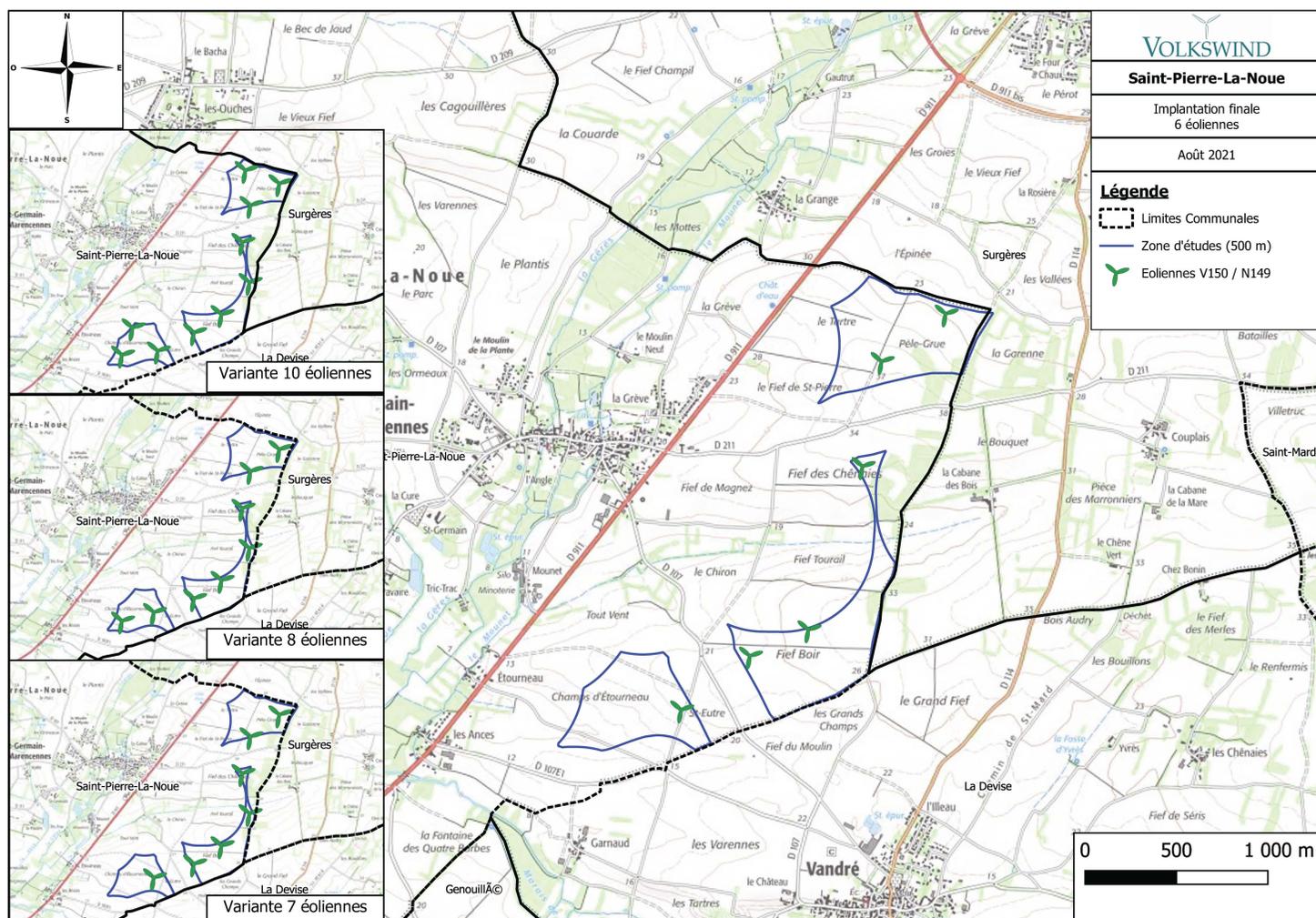
La conception de ce projet est en voie d'être finalisé. Ce projet sera déposé en Préfecture prochainement pour être analysé par les services instructeurs spécialisés en vue d'une autorisation préfectorale qui pourrait être délivrée d'ici 2 ans.

Au préalable, une Enquête publique permettra à chacun de s'exprimer ou poser des questions. Si le projet devait voir le jour, ce ne serait pas avant 2024-2025 mais, nous ne manquerons pas de vous tenir informé tout au long de l'instruction de ce dossier !

Définition du projet



-  **Puissance** 6 éoliennes de 4,2 à 4,5MW soit un total de 25,2 à 27 MW
-  **Modèle** Vestas V150 ou Nordex N149
-  **Dimensions** 75 m (longueur de pale)
125 m (hauteur du mât)



Quelques chiffres



Puissance nominale
25,2 à 27 MW

Production équivalente à la consommation annuelle de **15 750 foyers** (chauffage inclu)

Source : CRE 2018



33 600
Tonnes de CO2 évitées
chaque année (473g/KWh)

par rapport aux émissions de centrales à gaz

Source : FEE-RTE



261
Emplois créés

en Equivalent Temps Plein à l'échelle nationale, dont **79** en Charente-Maritime l'année de la construction.

Puis environ **5** emplois ETP sur le département chaque année d'exploitation.

Source : Outil TETE (ADEME)



4 900 000 €
Pour les entreprises locales

(hôtellerie, restauration, BTP, travaux, réseaux, ...)

265 000 € / an
de retombées fiscales
estimées pour le bloc communal



Des mesures d'accompagnement ont été prévues afin d'intégrer au mieux ce projet sur votre territoire. Ces mesures ont été définies en concertation avec la municipalité. Ces dernières concernent notamment une participation à l'enfouissement des réseaux communaux, l'aide renouvelable aux particuliers (ARP), mesure destinée à favoriser la rénovation énergétique des bâtiments ainsi qu'une bourse aux haies, mesure à double intérêt : paysager et écologique.

D'autres mesures, dites ERC (éviter, réduire, compensatoire) sont également proposées au sein du dossier comme par exemple la plantation de haies afin de garantir localement un gain de biodiversité, la réalisation de suivi d'activité de l'avifaune et des chiroptères, des mesures de réception acoustique, l'enfouissement de l'ensemble du réseau inter-éolien, la conservation d'un espace de respiration de près d'un kilomètre entre les deux groupes d'éoliennes idéal pour la faune volante, la réalisation d'un suivi de chantier lors de la construction, la mise en place d'une programmation préventive du fonctionnement des éoliennes en fonction de l'activité des chauves-souris...

L'ensemble de ces mesures participera à la bonne intégration du parc éolien dans son environnement récepteur et à l'intérêt commun.



Site web | retrouvez toutes les informations du projet sur

www.parc-eolien-saint-pierre-la-noue.fr

Timothée BAECKELANDT

Responsable Régional Développement
timothée.baekelandt@volkswind.com

Benjamin GRANGE

Chef de projets
benjamin.grange@volkswind.com

Guillaume CABEL

Chargé d'études
guillaume.cabel@volkswind.com

Volkswind France
Centre Régional de Limoges

Aéroport de Limoges-Bellegarde
87100 LIMOGES

Téléphone : 05.55.48.38.97